

L'avenir incertain de l'île du Large

Un voile persiste sur l'avenir de l'île de Saint-Marcouf qui accueille le fort, l'île du Large. Aujourd'hui, elle est propriété de l'État, mais celui-ci serait tout proche de la mettre en vente. C'est en tout cas ce qu'indique Christian Dromard, le président de l'association des Amis de l'île du Large. « Des échanges de courriers ont eu lieu entre la préfecture de Région et les conseils généraux de la Manche et du Calvados », explique-t-il, assurant avoir eu copie des documents. « Si l'État se désengage, l'association se portera candidate pour l'acquérir. »

Pour l'heure, aucun prix n'est avancé, dans la mesure où l'État n'a pas officiellement rédigé une déclaration d'inutilité, étape indispensable à sa

mise en vente. Une position trouble qui ne convient pas à l'association. « Il faut que l'on puisse savoir où on va, quel va être notre statut, quel va être celui de l'État, pour que l'on puisse poursuivre les travaux. »

L'association a commencé en 2005 des travaux de protection et de restauration du fort de l'île, construit entre 1802 et 1815, mais démilitarisé depuis les années 1890. « Nous avons obtenu en 2005 une autorisation d'occupation temporaire », explique le président. Ces travaux sont réalisés par les bénévoles, entre le 1^{er} août et le 31 mars de chaque année. En dehors de cette période, il s'agit d'une période de nidification pour les oiseaux, et l'île est tout simplement interdite

d'accès. Les bénévoles sont une quinzaine à chaque fois, le plus souvent l'été, et dorment plusieurs jours sur place, dans des tentes dressées à l'abri des vents. Au total, l'association compte 450 adhérents, dont 130 qui participent aux chantiers sur le terrain.

« Maintenant, on se retrouve à la croisée des chemins, c'est-à-dire que nous allons devoir faire appel à des entreprises pour avancer », précise le président. L'île devrait être prochainement inscrite à l'inventaire des monuments historiques, et un classement complet se dessine également au niveau national, ce qui pourrait faire avancer les choses.

Car qui dit classement, dit travaux nécessaires, ce que l'État ne voudra certainement

pas avoir à faire...

Aujourd'hui, le budget de fonctionnement annuel de l'île se situe entre 60 000 et 80 000 euros, financés par les cotisations, des subventions et des dons.

Mais si l'association veut aller au bout de son idée de restauration, elle table sur une somme de 20 millions d'euros, avec une fin des travaux espérée d'ici 20-25 ans. « Cette somme peut paraître énorme, mais au final, c'est le même budget que l'Iermione, avec le même calendrier », rappelle Christian Dromard, qui tient à expliquer sa démarche : « L'île est un élément de patrimoine ignoré. Cette construction, c'est notre pyramide de Gizeh à nous ! Il faut donc l'entretenir. »

